

5.
es
le,
lla
La
u-
S

La jeune troupe offre vingt billets pour ce spectacle, qui débutera vendredi à 20 h 30 au Théâtre de Valère. Les vingt premiers amateurs qui se présenteront ce matin dès 9 heures, à la rédaction sédunoise du NF, avenue de la Gare 26, pourront en bénéficier.



«Bonsoir», une création du Théâtre Zéro +.

pour Albert Chavaz exposition

Aujourd'hui au-dessus du village saviésan le Granois où il continue à travailler dans son atelier. Maurice Chappaz lui a rendu hommage en lisant que «le Valais tout entier s'est retrouvé dans ses toiles».

La fête pour une rétrospective

Près de cent toiles d'Albert Chavaz seront exposées à la Mai-

son de commune de Savièse du 6 décembre au 7 janvier. Elles retracent les différentes périodes picturales de l'artiste et le tiers d'entre elles pourront être achetées. L'exposition sera ouverte tous les jours sauf le lundi, de 14 à 19 heures, mais elle sera fermée durant les fêtes de fin d'année, soit les 24 et 25 décembre, le 31 décembre et le 1er janvier.

La fête donnée en l'honneur de M. Chavaz commencera dimanche, dès 16 heures, à la salle paroissiale, avec la partie officielle et la participation des deux fanfares de Savièse. Le verre de l'amitié sera offert à toute la population de la commune. A 17 h 30 aura lieu l'ouverture de l'exposition à la maison de commune.

TRAFIC ET POLLUTION Une pétition lancée à Sion

SION (vp). - Une pétition lancée par quelques citoyens circule actuellement à Sion. Elle demande au Conseil communal de Sion de «prendre toutes les mesures légales pour interdire définitivement la circulation et le parcage sauvages de véhicules sur les trottoirs, les aires de bus et les rues piétonnières de la ville» et d'apporter «une amélioration substantielle à l'infrastructure des transports en commun sédunois (desserte, fréquence)».

Les pétitionnaires exigent aussi «la prise de mesures énergiques pour abaisser le taux de pollution atmosphérique en ville de Sion». Ils justifient leur action en affirmant que «tous les jours, ce sont des dizaines de mètres carrés d'espaces verts qui se transforment en zones de construction ou industrielles et ajoutent que «Sion peut se targuer d'avoir l'un des taux de pollution les plus élevés de Suisse et un trafic automobile démentiel avec le taux de motorisation le plus fort de notre pays après Genève».

Dès qu'un nombre suffisant de signatures sera réuni, cette pétition sera remise aux autorités politiques de la ville.



La rétrospective Albert Chavaz.

ion à Sion

écriture, image, communication, mu- e regrouper maintenant? e expérience pluridisciplinaire, le ation d'une association destinée à diate contemporaine. s, le groupe Cratère espère pallier un Suisse romande, celui d'un forum s formes d'expression. di 4 décembre, dès 20 heures à la sal- nombreux...



Qui, croyez-vous, va payer l'allocation de maternité prévue dans le cadre de la révision de l'assurance-maladie (Fr. 3920.- au moins et Fr. 11 760.- au plus, versés à toutes les femmes)? Ce sont une fois de plus les consommateurs, lesquels devront supporter des augmentations de prix dues aux nouveaux impôts sur les salaires. Bref, tout cela aboutit à renchérir les biens de première nécessité pour donner à tous un peu, même à ceux qui n'en ont pas besoin. C'est injuste!

Je voterai **NON** à la révision de l'assurance-maladie.

Alphonse Pellet, maître boulanger, Uvrier

NF
3.10.1987

E Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

DU SIDA

permet plus des plaisanteries un aussi mauvais goût.

Les chrétiens d'aujourd'hui, enant leurs désirs pour des alités, se sont ainsi fabriqué un Dieu qui les arrange au lieu de les déranger. Des autorités religieuses, des revues catholiques s'indignent, pour ne pas dire plus, lorsque quelqu'un ose entendre que le sida pourrait être une punition de Dieu. Et pourquoi ne le serait-il pas? parce que des innocents sont victimes? Il y a toujours, hélas, des victimes innocentes. Quand on considère l'effroyable vague d'immoralité qui déferle sur le monde, on a le droit, je crois de se poser la question.

Quand le prophète Jonas eut annoncé aux Ninivites que leur ville allait être détruite s'ils ne se convertissaient pas, ceux-ci firent pénitence et obtinrent le pardon de Yahvé. A l'heure actuelle, on se moque des prophètes qui tirent la sonnette d'alarme. On les remplace par les préservatifs!

Ne serait-il pas pourtant prudent et sage de faire notre examen de conscience et de nous convertir?

Et pendant ce temps, selon la conclusion d'un journaliste engagé «l'Eglise évolutive célèbre dans l'équivoque et l'amertume ses noces avec le monde!»

Vox populi

DE GRÂCE

ce qui le caractérise comme pouvoir souverain: le droit de grâce.

Ces honorables adversaires se sont fait les porte-parole de ce rejet dont nous comprenons parfaitement les motifs sans admettre, pour autant, que l'exercice d'un tel droit puisse souffrir discussion. Il est, en effet, essentiel d'observer

Le charme et la pieuvre

Que nous préparent donc les dirigeants de l'Est avec leur opération de charme? Il y a quelques mois Erich Honecker venait en Allemagne fédérale et s'attendrissait devant sa maison natale. Et les Occidentaux s'attendrissaient avec lui en oubliant que c'est lui qui a dirigé la construction du mur de Berlin! Plus tard, Gorbatchev, tout sourire, au point d'être nommé l'homme de l'année par le très sérieux (?) «Time», signait un traité avec un homme âgé et usé par le pouvoir; comment ne pas penser à Yalta? Puis, le même Honecker a remis ça avec sa visite (historique!) en France. Plus ils sont charmants, plus ils sont dangereux. Pour faire de telles opérations de charme, ils doivent vraiment être dans un ma-

rasme économique terrible. C'est marrant, même pour ces grands pays «socialistes», le nerf de la guerre est le même que celui des «grands démons impérialistes». Car c'est évident qu'ils viennent chercher de l'argent, argent qu'ils emploieront corps et âme (en ont-ils seulement une?) pour nous livrer à leur sanglante et vicieuse dictature. Leur emblème ne devrait pas seulement être la faucille et le marteau, mais une boule du monde avec une pieuvre dessus, pieuvre sur le front de laquelle sont dessinés une faucille et un marteau. Mais peut-être qu'à force de taper avec le marteau sur la faucille, celle-ci fera effet de boomerang? C'est là mon souhait le plus cher.

Jean-Pascal Moret, Salvan

Une meilleure politique de circulation urbaine

La circulation automobile en milieu urbain a progressé d'une façon démesurée depuis les années septante. Les véhicules ont envahi toutes nos cités et deviennent de plus en plus encombrants.

En Suisse, chaque jour, plus d'un million de pendulaires utilisent la voiture pour se rendre à leur travail ou à l'école. Ils parcourent plus de 25 millions de kilomètres par jour, brûlent quelque 1,875 million de litres d'essence et accaparent 25 millions de mètres carrés pour parquer leur véhicule!

Ces chiffres éloquentes reflètent une situation devenue absurde. L'organisation du trafic local joue un rôle déterminant pour l'ensemble des transports. Ainsi celui qui doit utiliser quotidiennement sa voiture pour se rendre à son travail l'utilisera aussi pour ses déplacements non professionnels, et ceci même pour des trajets où le train conviendrait mieux.

Les nuisances provoquées par le trafic automobile urbain ne sont plus à démontrer: bruit, pollution,

lors, la création d'une zone piétonne permet de retenir le consommateur dans un lieu attrayant; les supermarchés naturels que constituent nos cités peuvent offrir «plus et mieux» que les centres commerciaux souvent déshumanisés. La grande majorité des expériences faites tant en Suisse qu'à l'étranger prouvent le bien-fondé de cette politique. Malgré que ce texte date déjà de dix ans il est encore et toujours d'actualité pour la plupart de nos cités. Il est vrai que la ville pourra toujours présenter plus et mieux et, au-delà d'une vision idéaliste, il faut reconnaître qu'il est merveilleux de s'y déplacer en appréciant un beau bâtiment, en goûtant aux joies d'une place ombragée ou d'une animation musicale réussie sans le stress continu d'une intense circulation automobile. Enfin on retrouve la fonction première de la rue: l'échange humain, culturel, musical et commercial. Une véritable amélioration de nos conditions de vie d'autant plus appréciée dans une société toujours plus anonyme.

La mise en pratique d'une telle

NF M.02.1988

L'École hôtelière de Lausanne, 1988

CARNAVAL VALAISAN

La « Terreur » violette

La voici. Elle est là, comme il y a vingt-cinq ans... La « Terreur » au rendez-vous.

Le journal satirique valaisan porte cette année la couleur violette, annonciatrice du printemps. Violet... comme le carême en raison de tout ce qu'elle a à se faire pardonner sans doute.

Le numéro qui envahit vendredi le canton contient des centaines de rosseries, tous azimuts, du Conseil d'Etat au coiffeur du coin qui rase les murs, de l'évêché... au répondeur automatique qui remplace le vicaire en congé.

Actualité oblige: la cible 1988 c'est bien entendu les élections tant fédérales que communales, mais également la « relégation » du FC Sion, l'inauguration de la Planta et tous les coups de grâces, partielles ou totales, que ce Valais mérite.

Un numéro sanglant mais amoureux tout de même d'un Valais qui adore rire, un peu différemment à l'heure de carnaval.

La « Terreur » ne paraîtra qu'une fois cette année, en violet, en raison de la sortie de presse, sous peu, d'un livre



attendu par tous: « Le Valais de pic », un album grand format, en couleurs, contenant des histoires inédites en plus des meilleurs

caricatures et des récits vitriolés qui marqueront l'actualité cantonale au cours de ce quart de siècle de rire... et d'angoisse.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Trafic et pollution en ville de Sion

Nous avons lancé fin 1987 une pétition intitulée « Pétition ville de Sion » par laquelle nous demandons à notre Conseil communal « de prendre toutes les mesures légales pour interdire définitivement la circulation et le parcage sauvages de véhicules sur les trottoirs, les aires de bus et les rues piétonnières de la ville; l'amélioration substantielle de l'infrastructure des transports en commun sédunois (desserte, fréquence) et la prise de mesures énergiques pour abaisser le taux

de pollution atmosphérique en ville de Sion. »

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont soutenu notre action; toutefois, pour que nous puissions rendre cette pétition opérationnelle, nous devons songer maintenant à la remettre à nos autorités politiques. C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui seraient encore en possession d'une ou plusieurs listes de signatures partiellement ou entièrement remplies de bien vouloir nous les faire parvenir d'ici au 23

février au plus tard à l'adresse suivante: Pétition ville de Sion, case postale 2256, 1952 Sion 2 Nord.

Nous sommes un petit groupe de citoyens totalement apolitiques mais soucieux d'une meilleure qualité de vie et du bien-être des habitants et nous osons espérer que nos autorités sauront faire preuve d'ouverture à des revendications légitimes. Nous démontrerons ainsi que les Sédunois ne sont pas étrangers à leur ville et qu'ils désirent un développement harmonieux de celle-ci.

Bl
pe
di
tic
da
so
vo
w.

pe
so
se

C

d'
pe
El
la
fe
j'
D
sa
hu
vi
l'i
di
la
le
te
p
cl

« Pétition ville de Sion » déposée avec 1330 signatures



La remise de la pétition, hier matin, à l'Hôtel de Ville.

SION (vp). – Lancée au début du mois de novembre 1987 par quelques citoyens, la «pétition ville de Sion» a circulé jusqu'au 20 février 1988. Elle a été déposée hier matin à l'Hôtel de Ville par les frères Serge et Didier Reichenbach. Cette pétition a récolté 1330 signatures.

La pétition

Les pétitionnaires demandent des mesures contre le parage sauvage en ville de Sion, une amélioration substantielle de l'infrastructure des transports en commun séduois (desserte et fréquence) et la prise de mesures énergiques pour abaisser le taux de pollution atmosphérique en ville de Sion.

Un dossier signé par Didier Reichenbach, Serge Reichenbach et Fabienne Zanoli a été envoyé à tous les conseillers généraux, ainsi qu'aux conseillers municipaux. Il pose les problèmes de pollution et de circulation rencontrés en ville de Sion et propose quelques solutions, dans le sens de la pétition. Ce dossier comprend aussi diverses lettres et réactions au lancement de la pétition. On peut notamment lire dans l'une d'elles cette phrase lapidaire: «Pendons les écologistes pendant qu'il y a encore des arbres.»

Groupe central

Les pétitionnaires veulent mettre sur pied un groupe central et des groupes de quartiers où l'on discuterait des problèmes de circulation urbaine. Ils critiquent l'emplacement des parkings souterrains prévus sous le Scex ainsi qu'aux Mayennets, jugeant qu'ils ne sont pas suffisamment à la périphérie de la ville.

La réponse du président

Le président Gilbert Debons – qui n'avait pas encore pu prendre connaissance du dossier remis hier matin – a cependant profité de la circonstance pour apporter quelques réponses aux pétitionnaires.

Il leur a notamment déclaré: «Les autorités de la ville de Sion partagent aussi votre souci de lutte contre la pollution atmosphérique et contre le bruit. Mais, à ce que j'ai cru comprendre, vous voudriez aller encore plus vite que nous. En ce qui concerne les transports publics, je puis vous annoncer que nous avons pris la décision, au dernier conseil, d'augmenter la cadence des transports publics et de mieux desservir certains quartiers. Cela nous coûtera de 550 000 à 700 000 francs. Nous avons aussi

exigé de l'Etat du Valais de reprendre, dès la fin mars, les mesures de pollution de l'air.»

Seuils berlinois

Le président de Sion a encore ajouté: «Nous sommes aussi en discussion avec le comité des commerçants du Cœur de Sion pour prendre rapidement certaines mesures quant à la circulation dans la vieille ville. La décision n'est pas encore prise, mais il est probable que nous installerons avant cet été des seuils berlinois qui ralentiront la vitesse des voitures sur la rue de Lausanne, à la hauteur de la rue des Remparts, ainsi qu'au départ de la rue du Rhône, depuis la place du Midi. Ceci afin d'éviter que les voitures ne se lancent à l'assaut du Grand-Pont. Nous voulons aussi installer provisoirement pour cet été des aménagements qui feront de la rue de Lausanne, depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue du Grand-Pont, une rue à modulation de trafic. Ces aménagements pourraient devenir fixes par la suite. Des études sont en cours concernant les marchés et l'animation de la place de la Planta. Nous définirons avec les commerçants des zones pour les marchés, à la rue de Lausanne et au Grand-Pont. Il était question un temps de fermer la vieille ville à la circulation pendant trois mois, durant la saison d'été, mais ce point a suscité de fortes polémiques, parmi les commerçants notamment, et tout le monde s'est mis d'accord pour un système «doux» qui est celui de la modulation du trafic. En ce qui concerne les nuisances sonores aux alentours de l'aéroport, je vous rappelle que les avions militaires sont les plus bruyants et que nous ne pouvons rien faire pour les empêcher de venir chez nous. Nous sommes intervenus sèchement pour que les exercices militaires ne commencent plus trop tôt le matin et nous avons obtenu gain de cause. La nouvelle génération d'avions civils devrait permettre aussi de lutter contre le bruit. Quant aux taxes prélevées sur les avions bruyants, elles serviront à l'aménagement de l'aéroport et surtout à la construction de murs anti-bruit.»

NF 17.3.1987

ce que propose une initiative valaisanne par les syndicats chrétiens valaisans. « Il y a quelques années, les salariés réclamaient plus de vacances ou un aménagement du temps de travail. Aujourd'hui, le leitmotiv est l'augmentation de salaire », constate Michel Zufferey, secrétaire général des syndicats chrétiens. Et de dénoncer le fait que beaucoup d'ouvriers ou d'employés sont obligés de faire des heures supplémentaires ou d'occuper des emplois accessoires — quand ce n'est pas de travailler au noir — pour nouer les deux bouts.

Attention aux abus

Cette allocation de ménage n'aurait

économiques de la région. L'initiative syndicale ne prévoit de verser les 300 francs mensuels qu'aux couples avec au moins un enfant (de moins de 16 ans) et dont le revenu net imposable ne dépasse pas les 50 000 francs par an. « Nous voulons éviter les abus. Il s'agit de n'aider que ceux qui en ont vraiment besoin », souligne Michel Zufferey.

Gros sous

Ces allocations de ménage seraient financées par les seuls employeurs en pour-cent des salaires. « Il faudra compter entre 1,5% et 2% de la masse salariale. Ce qui est tout à fait

ménages.

Huit mille signatures

Si elle devait être adoptée, cette allocation de ménage serait une première suisse. Mais pour cela, il faudra d'abord que l'initiative législative qui vise à amender la loi sur les allocations familiales aux salariés recueille les 8000 signatures nécessaires. Ce qui n'est de loin pas insurmontable pour une fédération forte de 20 000 membres. Le débat démarrera alors sur le terrain politique. Et là, le combat risque d'être plus difficile.

J.-M. B.-d

Mille trois cents Sédunois excédés

Pétition antivoiture

Le cœur de la Ville de Sion est devenu invivable. Par la faute d'un trafic automobile au volume démentiel. On exige des mesures urgentes

■ Le président de Sion, Gilbert Debons, a fait bon accueil dans son bureau aux auteurs d'une pétition antipollution, signée par 1300 personnes. Leurs arguments ? « Nous assistons impuissants à l'envahissement progressif des trottoirs, aires de bus, places de jeux, rues piétonnes par les voitures. Une situation proprement scandaleuse qui met en danger les habitants de la ville. » Les pétitionnaires ont préparé un dossier pour appuyer leur requête. Ils demandent aux autorités qu'elles prennent toutes les mesures légales pour interdire définitivement la circulation et le parking sauvages. « La Municipalité multiplie les études. Il faut cesser d'accumuler les rapports pour passer enfin à l'action », lance Serge Reichenbach, l'un des initiateurs de la pétition.

De plus, de nouvelles mesures de la pollution atmosphérique vont être faites à la fin du mois. » La commune a, en revanche, abandonné son projet de fermer la vieille ville à la circulation durant la saison d'été. Elle a reculé face aux commerçants qui

avaient peur de perdre des clients... On se contentera donc de disposer des seuils à la rue de Lausanne et à la rue du Rhône pour réduire la vitesse des voitures.

Jean-Michel Bonvin-d



REMISE DE LA PÉTITION Rosay

Gilbert Debons (à gauche) partage les soucis des signataires.

Horaires

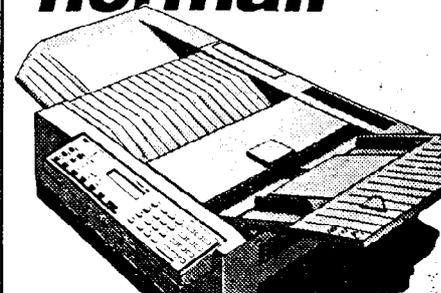
Grogne des profs

On travaille trop dans les gymnases

■ Ils sont mécontents, les professeurs de l'enseignement secondaire du deuxième degré. Mécontents d'avoir été oubliés dans la révision du décret sur le traitement du personnel enseignant qui sera débattue la semaine prochaine au Parlement. Un décret qui revalorise les traitements des maîtresses enfantines. Mais leurs revendications ne sont pas matérielles. Elles touchent à l'horaire de travail. C'est qu'avec 26 heures hebdomadaires, ils dépassent de 16 % la moyenne

RANK XEROX

Enfin un téléfax normal!



LE MATIN 17.3.1988

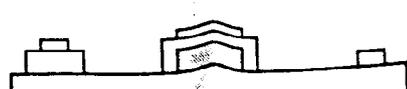
Valpresse

?

court son

ait écopé
nt ferme.
recourait,
le.
de votre
ur Pierre
audience ?
n avocate
tes et des
onclu des
tout en
ent insolte.
Il faut
alors la
sursis. Un
n'est pas
son juge-
B.-d

m
8 h-12 h et
10 h-12 h
du Manoir,
es, Bodjol ;
aux-Fées
Odin : 19 h-
15 h-18 h



er Schwebe

igten mit nur 69 Stimmen
ssung ist noch keine festste-
hurgauischen Verwaltungs-
lung der Volksabstimmung,

prünglich Abweisung der Be-
gt. Er war der Auffassung ge-
ger, welche ihr Stimmmaterial
hätten; (etwa Heiminsassen
ngbürger), müssten sich selber
r der Abstimmung gegenüber
hren. Und auch ein Dritter wie
hrer müsste dies dann tun und
las Abstimmungsergebnis ihm
Mehrheit vertrat indessen die
solcher Dritter handle nicht
direkt Betroffener, sondern
chtsanspruch auf einen dem
willen entsprechenden Ent-
irkung des Anfechtungsrechts
mberechtigten, welche sich
ihr Stimmmaterial gekümmert
daher nicht. Auch gebe es
lass der Beschwerdeführer die
or dem Urnengang gekannt
kte für solche hätten sich ja
r aus der Auszählung ergeben,
würdig fehlenden ungültigen
ei Bezirken. Die in manchen
usreichend begründete Be-
e immerhin *Anhaltspunkte für
timmungsverfahrens*. Dies ge-
nähere Abklärung von Fakten
he der Beschwerdeführer vor
gericht geltend gemacht hatte,
ht weiter verweigert werden

Sachrichter

eine Anklage auf ihre Zuläs-
n Anklagekammern), jeden-
ssen, dass der Anschein der
ilende Richter in derselben

ere Kantone verlocken könnte,
ine Anklagekammer zu erspa-
en Rechtsschutz abzubauen. Es
leklisch offen, ob die - freilich
en Verdacht nicht mitumfas-
überprüfung durch die hernach
beurteilung der Straffälle beru-
hen *Bezirksgerichtspräsidenten*
er in Strafsachen in gewissen
zu einer personellen Trennung
nlass geben könnte. Deutlich
dass selbst Kantone ohne prin-
he Anklageüberprüfung betrof-
Dies ist etwa in *Schaffhousen*
ein Geschädigter eine Verfah-
Verfügung des Staatsanwalts
Obergericht anfiicht und dieses
ache später wiederum materiell
zutreten hat.

sener St. Galler Arzt

s aus der Ärztesgesellschaft

5. März. (ap) Der umstrittene
Silvio Dudli ist nach Querelen
aft freiwillig aus der Standesör-
schweizer Ärzte (FMH) ausgetre-
er Ausschlussanträgen zuvor,

Der neue Sozialplan von Asea BBC
mit Fonds für Härtefälle

Zufriedene Arbeitnehmer-Organisationen nach harten Verhandlungen

Die Asea Brown Boveri (ABB) und die betriebsinternen Arbeitnehmerorganisationen sowie Gewerkschaften und Angestelltenverbände haben sich am Dienstag nach zähen Verhandlungen auf einen erweiterten Sozialplan im Hinblick auf den angekündigten Abbau von weiteren 2500 Stellen in der BBC-Stammhaus-Region einigen können. Kernpunkt der neuen Vereinbarung, die den Sozialplan 1984/86 ablöst, ist ein Fonds von 10 Millionen Franken für zusätzliche Leistungen in individuellen Härte- und Sozialfällen. Der erneuerte Sozialplan gilt vom 1. April 1988 bis Ende Juni 1990.

Erweiterung des bestehenden Sozialplanes

Seit 1982 bestehende Sozialplan von BBC, der 1984 und 1986 verlängert worden war, musste bei den bisherigen Abbau-Runden des Badener Elektrokonzerns nur in Ausnahmefällen in Anspruch genommen werden, da nach Angaben von Hanspeter Oppliger, Präsident des ABB-Angestelltenverbandes, selbst die im November 1986 für das Jahr 1987 angekündigte Personalreduktion um 10 Prozent ohne Härtefälle abließ.

Beim bevorstehenden neuerlichen Stellenabbau rechnen nun aber Arbeitgeber und Arbeitnehmer mit *Kündigungen*. Wie viele es am Ende sein werden, stand nach dem Abschluss der Verhandlungen über den Sozialplan noch nicht fest. Nach Angaben der ABB-Sprecherin müsse man davon ausgehen, dass, gestützt auf eine erste, provisorische Schätzung, möglicherweise jede vierte oder fünfte der insgesamt 2500 abzubauen Stellen nur mit einer *Kündigung* zu eliminieren sei.

Wie bereits in den bisherigen Sozialplänen verpflichtet sich ABB zur Mithilfe bei der Stellensuche, zur Erstreckung bzw. Verkürzung von Kündigungsfristen, zu Austrittsabfindungen, vorzeitigen Pensionierungen (Frauen ab 57, Männer ab 60) sowie zur Ausschöpfung interner und externer Umschulungsmöglichkeiten. Bei letzteren erreichten die Arbeitnehmer im neuen Sozialplan *Verbesserungen*, indem das Unternehmen gezielte Programme auf eigene Kosten und unter Fortzahlung des Lohns durchführt, um die Chancen betroffener Mitarbeiter intern oder extern zu erhöhen. Bei internen Versetzungen wird überdies den von einem Lohnabbau Betroffenen während einer Übergangszeit eine *Besitzstandgarantie* gegeben.

Fonds ermöglicht gezielte Hilfe

Die wesentlichste Neuerung im ABB-Sozialplan 1988-90 sind jene 10 Millionen Franken, die das Unternehmen für zusätzliche Leistungen in individuellen Härte- und Sozialfällen - auch nach dem Austritt - bereithält. Über die Vergabe dieser Mittel entscheidet neu eine sechsköpfige, *paritätisch* zusammengesetzte Kommission. Damit sollte es nach Auffassung von Arbeitnehmervertretern möglich werden, jeden Einzelfall individuell und damit auch *menschlich* zu behandeln. Zwar boten auch frühere Sozialpläne im Prinzip Hand zu solchen Lösun-

gen, doch war das Prozedere länger und die betriebsinterne Beschaffung der Mittel schwieriger.

Harte, aber faire Verhandlungen

Die Betriebskommission und die Angestelltenvertretungen sowie die Gewerkschaften und Angestelltenverbände (Schweizerischer Metall- und Uhrenarbeitnehmerverband, Verband Schweiz. Angestelltenvereine der Maschinen- und Elektroindustrie und verwandter Industrien, Christlicher Metallarbeiterverband der Schweiz, Schweiz. Verband technischer Betriebskader, Landesverband freier Schweizer Arbeitnehmer sowie Schweizerischer Kaufmännischer Verband) bezeichnen in einer gemeinsamen Erklärung die rund zehntägigen Verhandlungen mit mehreren Ausständen als zäh und das *Ergebnis in seiner Gesamtheit als gut*. Abstriche an den eigenen Vorstellungen mussten die Arbeitnehmer bei den Erhöhungen der *Abfindungen* hinnehmen. In den an den Sozialplanverhandlungen beteiligten sechs Arbeitnehmerorganisationen sind zwei Drittel der Angestellten und rund 40 Prozent der Arbeiter von ABB Schweiz organisiert.

Der Präsident des Angestelltenverbandes von ABB bezeichnete die Verhandlungen als *hart, aber fair*. Der neue Fonds für individuelle Härte- und Sozialfälle sei Ausdruck für die von ABB eingegangene Verpflichtung, individuelle Härtefälle zuvorkommend zu behandeln, heisst es am Ende der gemeinsamen Stellungnahme der Arbeitnehmerorganisationen zum erweiterten ABB-Sozialplan.

Kurzmeldungen

«Blümlisalp»-Volksinitiative eingereicht. «Ein Rettungsboot für die Blümlisalp», unter diesem Motto sind am Dienstag nachmittag in Bern - publikumswirksam bei Tambouren- und Orchesterklängen - die 40 678 beglaubigten Unterschriften des Komitees «Bernische Volksinitiative zur Erhaltung der letzten Raddampfer des Kantons» der Staatskanzlei übergeben worden. Eine im Massstab 1:20 nachgebildete «Blümlisalp» in einem «Rettungsboot» unterstrich das Anliegen. (sda)

Petition gegen Luftverschmutzung in Sitten. Rund 1300 Sittener haben eine Petition unterzeichnet, in der sie dringende Massnahmen gegen die Luftverschmutzung und die Lärmbelastung in ihrer Stadt fordern. (sda)

Anzeige

REX707541K

Aus Freude am Geniessen.



Walliser Bote Hausmitteilung

Keine Zeitung am St. Josefstag, 19. März 1988

Am Samstag, dem 19. März 1988, erscheint der «Walliser Bote» nicht. Die Büros bleiben deshalb geschlossen.

Inseratenschluss für die Montagnummer

Inserate für die Montagnummer vom 21. März 1988 können bei den Mengis Annoncen, Tel 028/23 41 22, bis Freitag, den 18. März, um 08.30 Uhr aufgegeben werden.

Todesanzeigen

Todesanzeigen für die Montagnummer werden am Sonntagabend ab 19.00 Uhr unter der Redaktionsnummer 028/23 25 31/32 entgegen- genommen oder können direkt bei der Redaktion an der Furkastrasse 21 in Brig abgegeben werden.

Wir wünschen allen Abonnenten und Lesern einen schönen Festtag und bitten um Verständnis für die erforderliche Umstellung.

Redaktion und Verlag

Nach der Maulesel-Skulptur in Sitten

Denkmal für Eringerrasse?

Sitten. — In der Hauptstadt steht bekanntlich an der Avenue Saint-François ein Denkmal zu Ehren des Maulesels, das vom Bildhauer Sandoz geschaffen wurde. Wie das Unterwalliser Bauernblatt «Terre Valaisanne» am Mittwoch meldete, hat der Verband der Züchter der Eringerrasse beschlossen, 5000 Franken zur Errichtung eines Kunstwerkes zu Ehren der Eringerkuh zur Verfügung zu stellen.

Woraus dieses Kunstwerk bestehen soll, war am Mittwoch bei der nicht ständig besetzten Walliser Landwirtschaftskammer nicht zu erfahren.

Die Zahl der Kühe der Eringerrasse, die auch ausserhalb der Kantons- grenzen, ja des Landes, geschätzt werden (Aostataler schmuggeln nicht selten Kühe aus dem Wallis in ihre Provinz), ging von 13 527 im Jahre 1977 auf 12 192 zurück.

Ch. A. R.

Sitten erstickt unter der Verkehrslast

Petition eingereicht

Sitten. — Am vergangenen Mittwoch ist bei der Stadtkanzlei von Sitten ein Bittgesuch hinterlegt worden. Lanciert hat dieses Bittgesuch der Sittener Didier Reichenbach, der erklärt, dass es sich dabei um eine überparteiliche Petition handelt. Den Petitionären geht es vor allem darum, den Verkehr im Stadtzentrum zu verringern, Abstellplätze ausserhalb und nicht in der Stadt selber zu bauen, die öffentlichen Verkehrsmittel zu fördern und dem Abstellen auf Bürgersteigen ein Ende zu bereiten. Die Hauptstadt er-

sticke sonst unter der Verkehrslast, hiess es. Die Stadt Sitten hat aber ihrerseits bereits einen Kredit von 750 000 Franken verabschiedet, um den städtischen Busverkehr zu fördern.

Die beste Antwort auf die Frage, wie Nachfrage entsteht:

Zeitungsanzeigen

Walliser Bote

ums Sozialpäd-
gemeinderat

reie juristische
das Sozialpäd-
passung an die
p der Kosten-
entsprechende
lem er sich für
ten.

derat und dem
t bald eine be-
gefunden wird.
einen und eine
unserer Gesell-
ignet sich näm-
leren Bückel po-
erschiedenheiten
M. K.

En France voisine

is, a été inauguré hier un bureau d'accueil
oulés par la Suisse

apiers d'identité porteurs
ent complètement désém-

Torcera de nouer des liens
sociaux français, les orga-
riatives, les mouvements
espère nouer des relations
anes suisses et françaises,
plir les objectifs précités,
ice française s'est montrée
la présence de citoyens
au suisse à la fenêtre d'un

DS - Asile Jura) et «Ac-
nt l'essentiel du travail du
a fonction de l'importance
boration d'autres organis-
voles qui se sont annoncés

ésence à Delle du respon-
père Charles Portmann,
passadeur Auguste Lindt,
pour les réfugiés qui a
occupation devant la poli-
tationnée par les autorités
ation excessivement stricte
tée par le peuple suisse en
télégrammes de soutien

parvenus hier à Delle, citons ceux de Max Frisch,
d'Alfred Haessler, du Dr Peter Zuber, de l'organisa-
tion Pax Christi. Emouvant aussi le témoignage de
deux Tessinois responsables du centre d'accueil de
Ponte-Chiasso évoquant l'état de dénuement des
refoulés sur sol italien, Dimitri et Mario Botta
expliquant leur présence par leur souci de venir en
aide aux plus démunis.

Seize revendications

Cornelius Koch a ensuite présenté un cahier de
seize doléances à l'adresse du Conseil fédéral, fondé
sur les expériences vécues à Ponte-Chiasso. Citons
notamment les demandes suivantes: l'interdiction
de la détention forcée des demandeurs dans des
camps, le droit à une audience publique et à une
information juridique, l'expulsion exclue dans un
pays où les droits de l'homme sont bafoués, la
naturalisation après un séjour de quatre ans dans
notre pays, le regroupement familial, la création
d'un poste de médiateur protégeant les candidats à
l'asile face à l'administration.

Cornelius Koch a encore indiqué que l'ouverture
de bureaux d'accueil similaires se fera prochainement
sur sol étranger aux postes-frontières de Bâle,
Saint-Gall et Genève.

est riche en oiseaux

sement ornithologique le prouve: plus de 72 000
niant à 31 espèces vivent sur le lac de Neuchâtel

correspondant). - Chaque
adre d'une opération orga-
éenne, plusieurs dizaines
it au recensement des oi-
le lac de Neuchâtel. L'in-
eu dernièrement, a permis
72 000 animaux apparte-

35e fois qu'une opération
d. En Suisse romande, elle
t sur les lacs Léman, de
ux abords de 25 marais,
re importance. Cette cam-
ques années planifiée au
Station ornithologique de
lés résultats avant de les
s établies pour l'ensemble

quelque 80 observateurs
ne dizaine d'associations et
nés, qui, se sont durant
ur huit secteurs répartis le
s, fribourgeoises, bernoises
Si en 1984 et en 1986, de

(on n'en compta alors respectivement que 25 puis
33 000), ce phénomène ne s'est pas reproduit cette
année, puisque non moins de 72 500 individus ont
été recensés. Il s'agit là du meilleur résultat jamais
obtenu à Neuchâtel - le bilan 1982 qui lui est certes
supérieur n'est pas valable, dans la mesure où il
cumule de nombreuses erreurs -, qui confirme les
progressions globales de population constatées en
1983 et en 1985; où l'on avait compté 67 puis
69 000 individus. Par rapport à l'année dernière,
c'est un accroissement de 18 000 unités qui a été
observé. En revanche, la diversité, elle, est en dimi-
nution: seules 31 espèces ont été aperçues cette
fois-ci, soit quatre de moins qu'en 1987.

Les fuligules morillons, forts de plus de 40 000
individus, composent la majorité de l'actuelle
population ornithologique. Ils sont suivis, dans
l'ordre d'importance, des foulques (8000), des
milouins (7500), des mouettes rieuses (5500), et des
canards colverts (4000). On a par ailleurs dénom-
bré 215 hérons cendrés, soit trois fois plus que la
moyenne; la clémence du temps est à l'origine de
cette hausse exceptionnelle. Les cygnes pour leur
part se portent on ne peut mieux. Leur effectif
atteint aujourd'hui 356 individus (record); il n'ex-
cédait guère 50 unités il y a trente ans.

LA SUISSE EN ZIGZAG

Une «boîte noire» pour les skieurs

(ATS). - Un petit appareil portable, permet-
tant d'analyser les mouvements des membres, a
été mis au point à l'université de Bâle. Cette
«boîte noire» enregistre et mesure les risques
qu'un skieur fait courir à ses articulations, annon-
ce le Centre de documentation et d'information
scientifiques à Genève.

La «boîte noire», qui pèse à peine un kilo,
peut se porter en bandoulière ou se ranger dans
une poche. Elle est reliée par quatre fils à de
minuscules sondes qui se fixent sur la hanche, à la
cuisse ou le milieu du tibia. Sensible à la mou-
dre accélération, ces sondes informent un circuit
modulateur sur les variations de vitesse des dif-
férents points du membre où elles se trouvent.
Le circuit modulateur se charge de trier les
messages électriques des sondes, et de stocker
ces informations sur la bande magnétique d'un
walkman. Les données se dépeuvent ensuite à
l'aide d'un micro-ordinateur.

Cet instrument a été développé en collabora-
tion entre l'Institut de physique de l'université
de Bâle et l'hôpital de Davos, avec l'aide du
Fonds national suisse de la recherche scientifi-
que. En raison de l'augmentation croissante des
accidents de ski touchant les genoux, les méde-
cins de Davos cherchaient un appareil capable
d'évaluer les efforts qu'un skieur fait subir à ses
membres inférieurs, selon son comportement
sur la piste, et en fonction de sa position et de
son matériel.

● Sion bruyante et polluée: pétition déposée

(ATS). - Une pétition contre le taux de pol-
lution et les nuisances dont la ville de Sion
souffre a été remise mercredi matin au président
de la municipalité Gilbert Debons par un
employé de banque, Didier Reichenbach, à la
tête d'un groupe de signataires de la pétition.
Quelque 1330 personnes demandent aux autori-
tés de prendre des mesures contre les nuisances
à Sion. Selon les pétitionnaires, «la capitale du
«Royaume des vacances» connaît l'un des taux
de pollution parmi les plus élevés de Suisse.

● Valais: lancement d'une initiative en faveur des ménages

(ATS). - Les Syndicats chrétiens valaisans
ont annoncé mercredi le lancement, en ce mois
de mars encore, d'une initiative populaire can-
tonale en faveur de l'introduction d'une alloca-
tion de ménage. Cette allocation, si elle aboutit,
permettrait à chaque ménage d'au moins un
enfant âgé de moins de 16 ans, et dont le revenu
net est inférieur à 50 000 francs de recevoir un
supplément, vital selon les auteurs de l'initiati-
ve, de 300 francs.

17 MARS 1988

LA SUISSE

permettra d'entendre solistes et chefs prestigieux lors de cinq concerts dont 60% des places seront en vente libre.

Tourisme

Le tourisme est en recul au bout du lac. C'est de notoriété publique et confirmé par les statistiques. En décembre 87, il y eut 48 426 hôtes dans la Cité de Calvin contre 55 183 en décembre 1986. Le total des nuitées s'est élevé à 115 956 contre 141 885 en décembre 1986.

Prix: hausse

L'indice genevois des prix à la consommation a enregistré, en janvier dernier, une hausse de 0,3%. En douze mois, il a grimpé de 1,8%.

Population

La population résidente du canton se monte à 362 123 personnes. En une année, elle a augmenté de 1668 habitants, sans les saisonniers, ce qui fait mentir ceux qui prétendent que Genève n'a plus son attrait de jadis... M.J.

JURA



Ceinture

Délémont aura sa route de ceinture. A l'aplant du carrefour de Courroux à la rue du Stand, en longeant le sud des voies des CFF, cette route de déviation soulagera le centre-ville de 50 à 60% de la circulation actuelle. Devisée à 25 millions environ, cette route devrait être déjà en service en 1993.

Bois-énergie

Le bois se vend mal, alors même que la pollution nécessite d'éliminer de plus en plus de bois malade. C'est la raison pour laquelle les propriétaires de forêts entendent créer une société, Thermo-bois SA, chargée de mettre en valeur les copeaux de bois dans les systèmes de chauffage (12 mètres cubes de copeaux fournissent autant de calories qu'une tonne de mazout). Ainsi, les arbres malades, fendus ou pourris trouveraient un débouché.

Hôtellerie

Saint-Ursanne, la vieille cité des bords du Doubs, est prête à participer à la mise sur pied d'un centre de formation hôtelière. Outre le centre de formation, le projet comprendrait un hôtel de 50 lits, un restaurant et une piscine. De quoi renouveler l'offre touristique dans le Clos-du-Doubs. dj

JURA BERNOIS



Un canton du Jura bernois?

Lors de la célébration de l'anniversaire du 16 mars, Guillaume-Albert Houriet, chef de file du groupe antiséparatiste Sanglier a déclaré: «Si Berne ne peut tenir ses engagements, l'hypothèse de notre propre canton devra être envisagée. Nous resterons Bernois de cœur, mais deviendrons maîtres chez nous!»

42 Coopération



La gare de Genève-Aéroport a connu un véritable décollage au Salon de l'auto. PHOTO ARCH ASL

Cointrin: ça plane

Bel état de santé pour l'aéroport. Augmentation des passagers, des mouvements d'avions, et par voie de conséquence, des redevances. 1987 a été marqué par le raccordement ferroviaire. 1988 le sera par une nouvelle halle de fret et d'un tri-bagages moderne.

Club des 1000 pour RJB

Les responsables de la radio locale RJB-Horizon 9 doivent trouver une somme de 150 000 fr. pour financer la poursuite des émissions jusqu'à la fin de cette année. Ils ont lancé un appel auprès de la population pour créer un «Club de 1000». RJB envisage aussi la mise en place d'une véritable rédaction, animée par un journaliste.

Grogne alémanique

La prochaine introduction de la semaine de cinq jours dans toutes les écoles de Bienne, excepté le Gymnase allemand, soulève des vagues parmi les Alémaniques. Jusqu'ici, seules les classes romandes font relâche samedi.

Pâturages menacés

Les paysans du district de Moutier dénoncent l'avance de la forêt au détriment des pâturages. Selon l'ingénieur forestier Jean-Philippe Meyland, en 20 ou 30 ans, un pâturage laissé à l'abandon devient une véritable forêt. ag

VALAIS



Le lynx

Ce félin a été introduit en Valais, il y a 7 ans. Aujourd'hui une trentaine de sujets rôdent dans la Vallée du Rhône. Les moutonniers et les 2500 chasseurs les accablent de tous les maux. En effet, des centaines de moutons et chamois leur servent de nourriture.

Flics

La station de Saas-Fee, faute de candidats valaisans et suisses a engagé deux employés, d'origine yougoslave, pour surveiller les parcs à véhicules. Des Valaisans et des hôtes s'insurgent contre cette situation? Il faut choisir.

Pollution et circulation

1330 citoyens et citoyennes de la capitale valaisanne, par voie d'initiative, somment les autorités de prendre rapidement des mesures efficaces. Le casse-

tête, pour les autorités, est de trouver des solutions valables, pas trop onéreuses et réalisables.

Droit des pauvres

Pour alimenter les caisses de l'assistance publique, la ville de Sion, par le biais d'une loi, fixe une taxe sur les spectacles. C'est une redevance de 10% rapportée près de 400 000 francs.

400 millions

Les subsides de la Confédération et du canton, pour la construction de 53 usines en Valais s'élèvent à 290 millions de francs. Il a été versé pour la construction de quatre usines d'incinération d'ordures 31 millions de francs. Le canton versera encore 75 millions pour d'autres usines et des installations pour valoriser les boues. C'est énorme.

NEUCHÂTEL



Chômage. Le mot rôde de nouveau dans la maison neuchâteloise. Le gouvernement avait conçu un service public de l'emploi destiné à une réinsertion plus adaptée des chômeurs (dans le canton) notamment âgés et à longue durée. La droite parlementaire n'en a pas voulu et a renvoyé la commission.

Union à gauche

Les grandes manœuvres électorales ont commencé. La fameuse barrière du quorum (10%) aboutit à de nombreuses alliances. Après le «marriage» écolo-popiste à La Chaux-de-Fonds, le POP et le PS iront sous la même bannière à Neuchâtel. On s'attend à de nombreuses alliances libérales et radicales répliquent par ailleurs.

Nouvel argentier

Elu tacitement, l'ancien maire de La Chaux-de-Fonds Francis Matthey a été officiellement intronisé conseiller d'Etat par le Parlement par 106 voix. Il reprendra le poste de grand argentier que tenait le conseiller fédéral René Föllmi.

CHANGER LA VIE SÉDUNOISE? ALORS CRÉONS LA DYNAMIQUE

Œuvrer ensemble pour que Sion soit une commune où il fait bon vivre, avec la maturité de jugement politique, est un objectif dont la recherche peut souder beaucoup de citoyennes et citoyens au-delà de certains clivages. Si nous sommes capables de combattre pour les causes auxquelles nous croyons, notre attachement aux forces de vie reste la valeur fondamentale qui nous relie.

Notre présence active dans la cité est absolument nécessaire pour appuyer toute politique communale de progrès et de solidarité. Aujourd'hui, trop de questions restent sans réponse. Les jeunes sont-ils assez consultés sur les sujets qui les concernent? Hélas non. Et que penser du parcage, des transports publics et de la pollution atmosphérique? Une pétition récente prouve l'inquiétude des Sédunois face à ces situations critiques. La démocratie communale n'est-elle pas trop timorée? Bien sûr que oui. Il faut absolument faire participer les habitants des quartiers à l'élaboration de leur cadre de vie en encourageant la constitution de comités aptes à formuler des propositions concrètes. C'est ça la démocratie communale.

Cependant les préoccupations locales ne doivent pas mettre sous le boisseau les autres grands problèmes de société. Il faut aussi travailler avec tous ceux qui veulent sauver l'humanité de la famine, de la destruction de la nature, de l'hiver nucléaire, du désespoir culturel, de l'augmentation constante de l'écart entre riches et pauvres à l'échelon local comme à l'échelon mondial.

Nous voulons que, aiguillonnés par le désir de justice et de solidarité, des femmes et des hommes soient rassemblés pour œuvrer en faveur d'une capitale où il fait bon vivre. Ne gâchons pas le temps qui est devant nous. Les socialistes sédunois ont le cœur à l'ouvrage.

Georgie Lamon

PAL

Sept ans après sa mise en chantier, le plan d'aménagement local (PAL) aborde sa phase finale. Le Conseil général se réunira en juin pour l'accepter après l'avoir étudié.

Ce long travail commencé lors de la dernière période du président Cuzzo a été conduit par un urbaniste. Les commissions d'édilité du Conseil communal et du Conseil général ont collaboré activement tout comme les services communaux.

Le PAL a pour but d'organiser le développement harmonieux de la commune pour les quinze à vingt ans qui viennent, tout en assurant une utilisation modérée du sol et en s'occupant de l'évolution future comme le préconise la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

Le plan directeur et les différents plans de zones veulent renforcer l'identité des lieux, quartiers, îlots ou régions.

Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie ont tout à gagner de ce projet qui en épargnant et remodelant le paysage prend en compte les besoins et le développement économiques, industriels, sociaux, touristiques et agricoles.

Le plan d'aménagement local

Café-Restaurant

Aux
Vieux-Marronniers

Av. Ritz 13 - Sion

Restauration à toute heure
Assiette du jour - Menu à la carte

Fam. Hervé Darbellay-Pannatier

Tél. 027 / 22 87 98

5000 ans et des poussières

Le Valais n'en finit plus de vieillir. Il nous révèle du même coup les mystères de son passé. On va de surprise en surprise, depuis une quinzaine d'années, du côté du Petit-Chasseur sédunois.

L'autre jour, on y a découvert un dolmen de taille impressionnante, datant de plus de 5000 ans. Le monument recouvrait un caveau funéraire abritant une trentaine de dépouilles, de ces Valaisans qui avaient vécu ici, 3000 ans avant Jésus-Christ, sans connaître les ennuis du trafic routier.

Parmi les ossements, on retrouva des bijoux, des parures de femmes mais également des armes taillées dans le silex. Fait capital: ce sépulcre, contrairement aux précédentes découvertes, ne semble pas avoir subi les outrages des civilisations qui suivirent. «Passionnant» clament les archéologues, avec le plus grand sérieux.

La guerre des taux

Après Genève, c'est Le Valais qui accueille la banque Migros. Celle-ci prend place à deux pas du Métropole avec pignon sur rue dans le quartier de la gare. Vingt places de travail sont à disposition si l'affaire tourne rond.

M. Jean Blum, de Genève, le geste large, commente ici, aux côtés du directeur de la nouvelle succursale, M. Bruno Reber, la guerre des taux en pays valaisan. Ça va saigner? Même pas. Rien n'est plus salubre qu'un brin de concurrence.

Cette banque, avec un bilan de 5 milliards de francs à l'échelon suisse, se place aujourd'hui au 22^e rang des établissements helvétiques. La progression continue. «Vous voyez bien que nous ne sommes pas les banquiers du macaroni...» s'exclame, souriant, M. Blum, un passionné du Valais, de Zermatt surtout.

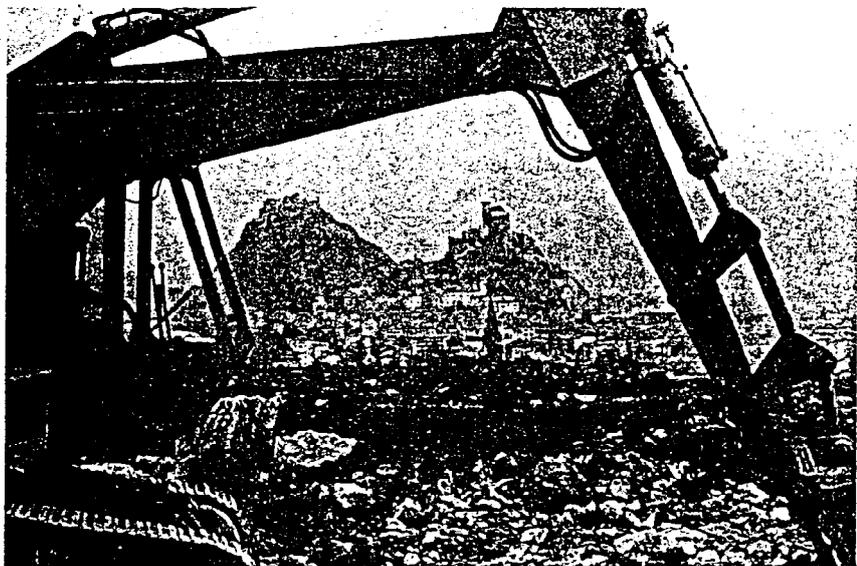


Si Supersaxo revenait

Que dirait Supersaxo s'il revenait dans sa bonne ville de Sion, lui qui avait fait construire son pavillon de chasse, son «mayer», – l'actuelle Maison du Diable – hors des remparts, pour savourer la verdure et le calme?

Sion trépigne sous le vombrissement des trax, des voitures, des

hunters. Les citoyens s'en inquiètent. Une pétition a été lancée pour inviter les autorités à davantage de sagesse. D'accord pour le progrès mais dans l'équilibre, avec le moins possible d'azote, d'ozone et d'amiante. L'autorité a dit oui sans penser le moins du monde aux élections prochaines.



Sédunois, sauvons nos arbres!

Cèdres, tilleuls, pins, séquoias, marronniers. Ils sont tous atteints du même mal. On les voit mourir à petit feu, sécher sur pied et perdre leurs feuilles. Vous ne me croyez pas? Vous voulez connaître les lieux de ces sévices? Place de la Cathédrale, palais de Justice, Planta, avenue de la Gare, rue des Remparts et j'en passe... Levez vos yeux et vous verrez. Ce n'est pas beau et ce phénomène fait peur aux amoureux de la nature. Sur-tout à cette échelle. Car si l'on peut dire qu'il est normal qu'un arbre naisse, vive et meurt — comme tout être vivant — il est anormal qu'il s'étouffe ainsi et aussi rapidement. Certains de ces arbres sont encore très jeunes.

Chers Sédunois, c'est notre patrimoine naturel qui s'en va ainsi à la dérive. Bien entendu, ce phénomène ne touche pas seulement notre ville mais, ici, nous y vivons, n'est-ce pas? Alors nous voulons que la vie se manifeste sous toutes ses formes.

Cherchons donc ensemble le pourquoi et le comment d'une telle

situation de dégenérescence, si vous le voulez bien.

Prémièrement on peut dire, sans trop se tromper, que le béton envahit de plus en plus nos espaces urbains. Nos êtres à branches ne trouvent donc plus en suffisance ni la terre ni l'eau de ruissellement nécessaires à leur développement. Et d'un.

Deuxièmement, il faut savoir que la combinaison des polluants tels que les hydrocarbures et les oxydes d'azote, produits en majeure partie dans notre ville par les véhicules automobiles, forment un oxydant photochimique appelé l'ozone. Les concentrations élevées en ozone peuvent engendrer des effets incroyablement destructeurs non seulement sur la flore (regardez sécher les marronniers de l'avenue de la Gare) mais sur l'homme aussi, donc nous. Je vous ferai grâce de la liste des multiples effets nocifs mais je puis vous dire qu'ils ne sont pas négligeables. Et de deux.

Troisièmement, le climat peut jouer un rôle. Périodes de séche-

resse, de froid intense, suivies de pluies (acides), etc. Par des activités industrielles et domestiques intenses, par la topographie particulière de notre canton et les échanges d'air pratiquement inexistant, notre région souffre localement d'une pollution indigène trop importante. Et de trois.

Alors que faire? Rester les bras croisés et attendre... que l'on repousse de nouveaux arbres. Non! Je vous l'assure ce n'est pas ainsi que nous améliorerons notre vie. Alors faisons ensemble cet effort: achetons mieux, gaspillons moins et récupérons davantage nos déchets. Réclamons plus d'espaces verts libres de béton et de goudron, utilisons de préférence les transports en commun (bus, voiture à plusieurs personnes, train) ou optons pour des déplacements pedestres ou à vélo. C'est sûr, eux, les arbres, nous en remercierons et continuerons à filtrer notre air et à nous dispenser cette fraîcheur si agréable pendant les chauds étés valaisans.

Didier Reichenbach

DROIT A LA VIE, TROIS ANS APRÈS

Fermeté et solidarité

Voici trois ans, le 9 juin 1985, le peuple suisse rejetait à une majorité des deux tiers l'initiative «Droit à la vie». Malgré une campagne acharnée de la quasi-totalité des médias et d'une bonne partie de l'intelligentsia du pays contre ce projet audacieux, il s'était donc trouvé près d'un votant sur trois pour le soutenir.

Ce résultat ne doit pas rester sans lendemain. Nombre de progrès réels ont été obtenus avec une minorité bien plus faible. Si toutes celles et tous ceux qui ont voté en faveur de l'initiative s'engageaient pour en faire tromphier l'esprit, combien plus belle serait notre société! (Je rappelle en passant que le Valais avait dit oui à 70%...)

Aujourd'hui déjà, des personnes courageuses et dévouées œuvrent dans ce sens. Je veux ici notamment rendre hommage à toutes les femmes qui, sans juger et sans aucune considération d'opinion, assurent une aide efficace aux mères en détresse, à travers les services S.O.S. Futures mères. Ces points d'assistance, totalement bénévoles, indépendants et anonymes, méritent d'être encore mieux connus, pour que soient sauvés des dizaines d'enfants.

À côté de ce travail de «terrain», il convient de lutter contre les causes mêmes de ce fléau sécuritaire qu'est l'avortement. Des mesures politiques favorables à la famille sont indispensables: le rejet de l'assurance-maternité, noyée dans un «paquet» mal ficelé, ne doit pas nous décourager. En plus de cela, c'est tout un débat d'idées

Le lynx en Valais

Dans une tribune libre du 31 mai dernier, M. Stéphane Insard accusa le WWF d'avoir introduit des lynx en Valais de manière illégale. Il y a quelques années, c'était la Ligue suisse pour la protection de la nature qui était accusée d'avoir

suis toujours ouvert à me laisser convaincre par un argument solide. Par contre, vous ne m'empêchez pas de considérer comme primaire la mentalité de ceux qui continuent à diffuser des imbécillités, de-

(dans un temple de Neuchâtel rempli de drapreau, d'après les images de la TV: bel hommage à l'idole paternel).

Il a exhorté les officiers de la SSO (50000) à utiliser leurs pouvoirs de cloyen pour rappeler «des vérités essentielles» (?) et la nécessité de l'arme!

Voici quelques bonnes vérités qu'il me semble utile de rappeler:

1. L'armée (comme toutes les armées) est un mal en soi, puis qu'elle est faite pour tuer, blesser, détruire, terroriser, faire la guerre quoi... «Otez les armes et vous ôtez les guerres» (Victor Hugo). Elles sont aussi le support de toutes les dictatures.

Mais certains conservateurs pensaient, jusqu'à la fin du dernier conflit, qu'il s'agissait d'un moindre mal nécessaire pour défendre la liberté et la civilisation (chrétienne). Cette conception rétrograde est devenue absurde depuis l'apparition des armes de destruction

cléaire» (Charles Henry). Or, l'anéantissement, c'est le mal absolu (il ne saurait donc être «moindre»).

Selon Jean Rossi, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel, la destruction d'une centrale nucléaire (Gösgen) par une bombe ordinaire provoquerait des retombées radioactives équivalentes à celles de 50 bombes atomiques de 20 kilotonnes... («L'Hebdo» du 28 juin 1984). Il vaut mieux ne pas trop penser à Creys-Maillieu et à ses 5 tonnes de plutonium, ni aux quelque 160 centrales existantes en Europe qui rendent ce continent militairement indéfendable (général Buis). Seule la défense civile et populaire non violente est maintenant efficace pour se défendre sans se détruire.

2. Même commencée avec des armes conventionnelles, une nouvelle guerre en Europe deviendrait par «la force des choses»

3. Mais alors très restreints en Europe. Il s'agit d'un militaire-légers puissants lesquels il faut éviter. Qu'il devienne la première truiserie!

Tremblement de terre à Martigny

Dans la nuit de samedi 11 à dimanche 12 juin, à 0 h 44, une secousse sismique, qui a duré quatre secondes environ, a été ressentie à Martigny.

Ce n'est pas la première fois que la terre tremble dans la région. Quelques minutes après, j'ai aperçu simultanément les trois numéros de téléphone de l'Institut suisse de sismologie de l'Université de Zurich. Je n'ai obtenu aucune réponse. Les trois téléphones de l'Institut ne disposent pas d'un enregistreur de conversations et les appels ne sont pas déviés. Il m'a fallu attendre lundi matin, 13 juin, pour pouvoir obtenir les renseignements que je désirais, à savoir que cette secousse tellurique a été la plus forte enregistrée par l'Institut cette année, l'intensité ou amplitude étant de 4 à 5. Quant à la magnitude, elle était de 3,6 sur l'échelle de Richter qui compte 9 points.

A titre comparatif, le tremblement de terre le plus important enregistré à Martigny, en 1947, avait une intensité de 6 à 7 et une magnitude de 5. Il avait duré près de treize secondes et avait été suivi de plusieurs autres secousses.

machines, avisent, dans les plus brefs délais, les autorités fédérales responsables, ainsi que les surveillants des barrages et, en troisième position, la presse et la radio. Ceci a été fait pour la dernière secousse qui atteignit 3,6.

D'autre part, j'ai demandé à cette personne s'il y avait un danger quelconque avec les barrages de la région de Martigny (Mauvoisin, les Toules, Emossion). Il m'a répondu qu'il y avait toujours un danger, mais que les probabilités, pour qu'un tremblement de terre fissure le mur d'un barrage, sont minimes. Il faudrait une secousse très forte, avec des ondes importantes, pour qu'une fissure entraîne une brèche dans la paroi. Cette probabilité ne peut donc être exclue à 100%. De toute manière, de petites fissures pourraient être constatées, qui entraînent, par la suite, la vidange du barrage, voire son abandon, si nécessaire. Les habitants de cette région vivent donc avec une épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes qui, espérons-le, ne leur tombera jamais dessus. Au cours de l'histoire, notre région a subi un nombre important de cataclysmes dus à l'eau.

dioux, en l'honneur de Tazieff et M. bres actifs et explorateurs, comprendre, c de Martigny, néral, avaient permis de c d'habitation de secousses sism importantes grands dégâts blier le tremblement la ville détruit à 100%, situation du V car notre vallée de rencontre c de celui des ainsi les plaques sout de l'Afrique e explique que est une des résées aux ter dans la zone a l'article, pa liste», avec la sismique dans pas de quoi laisse perplexé tremblements



ternational de violon.

de 2000...
nde...
Jeun...
000...
spé...
isse...
fon...
000...
500...
nde...
on...
son...
alle...

pour violon de J.-S. Bach, un concerto pour violon de Mozart et un caprice de Paganini. Les premières éliminatoires (tout comme les autres épreuves du concours) ont lieu aujourd'hui, demain et dimanche à la salle du Grand Conseil, à 9 h 30, 14 h 30 et 20 heures. Les secondes éliminatoires se dérouleront le mardi 16 août à 10 h 30, avec d'autres séances à 14 h 30 et 20 heures. L'entrée aux éliminatoires est libre et le public est invité aussi aux épreuves finales qui auront lieu le mercredi 17 août le matin, à 14 h 30 et à 20 heures.

RÉDACTION DE SION
Avenue de la Gare
☎(027) 23 30 43 / 51

Fabienne Luisler
☎ (027) 38 42 57

Norbert Wicky
☎ (027) 31 28 40

1233117

L'AMOUR c'est...

...surveiller sa ligne.

TM Reg. U.S. Pat. Off. — all rights reserved
© 1979 Los Angeles Times Syndicate

SION (vp). — Le concert Jeunes solistes - Jeunes talents fait désormais partie des traditions bien établies du Festival Tibor Varga. Mercredi soir, enfants, adolescents et jeunes musiciens prodiges ont donné un concert de très haut niveau à l'église des Jésuites. Cette manifestation gagne assurément en qualité musicale année après année.

NF 12 AOUT 1988

**TRAFIC SÉDUNOIS
Pétitionnaires
insatisfaits**

SION (wy). — En début d'année, une pétition munie de 1330 signatures était remise au Conseil municipal de Sion, dans le but d'inviter les autorités à «prendre le taureau par les cornes» pour faire face à la délicate situation du trafic et du parcage sauvage en ville.

Aujourd'hui, les signataires estiment que rien n'a changé et que cet appel est resté vain. Une nouvelle lettre a donc été adressée en date du 10 août au président de la Municipalité, demandant entre autres que le conseil prenne au plus vite les mesures adéquates «afin de juguler une situation dépassant toutes les limites du tolérable...».

La lettre ne précise toutefois pas le genre de mesures qui pourraient être envisagées... Mais si les automobilistes sédunois veulent éviter un nouveau supplément de contraventions sur leur pare-brise, peut-être faudra-t-il qu'ils s'astreignent, dans tous les cas où cela est possible, à re-devenir piétons. Sion n'est pas Lourdes, et il n'y a pas de miracle en vue...

**MI-ÉTÉ A ÉVOLÈNE
Folklore bulgare**

ÉVOLÈNE (wy). — Plutôt couleur locale, le célèbre cortège du 15 août à Evolène. Costumes traditionnels, travaux de tissage, scieurs de long, fileuses, mulets ou hommes de paille, rien ne manque à l'inventaire des us et coutumes de la région. Cette année toutefois, la richesse du folklore de Bulgarie viendra compléter l'habituel tableau du 15 août.

On apprend en effet que le groupe folklorique bulgare Odesos de Varna, qui a obtenu un véritable triomphe lors du récent Fifo de Martigny, défilera dans le cortège de lundi prochain, avant de présenter ses danses sur la place de fête.

Un hôte d'honneur qui ne manquera pas d'attirer la foule des grands jours dans les rues évôlénardes...



La musique est le royaume le plus proche de l'enfance.

C'était un émerveillement de voir la petite Lisa Schatzmann (5 ans) faire sonner son violon avec un enthousiasme vénitien, le jeune Sea-Young Kim (10 ans) se jouer de trilles diaboliques, tandis que Hikaru Tamura faisait éclater Bach avec un lyrisme assez inhabituel et que Pablo Schatzmann se laissait posséder par son violon comme un ange musicien de Chagall.

Après les jeunes solistes, ce fut au tour des jeunes talents de laisser éclater leur virtuosité. Eliane Reyes (11 ans) laissa courir ses doigts de fée sur le piano avec une facilité et une autorité déconcertantes, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde, même pour une petite fille, de jouer un concerto de Haydn avec tout un orchestre. Le Bach Flöten Quartett joua avec une belle unité. Latica Honda, elle, interpréta avec une

force intérieure rare une pièce pour violon d'Ernest Bloch. La surprise vint avec le jeune violoniste russe Vaim Repin qui lança dans des pièces de virtuos avec une furie de «cosaque». Il est impressionnant de voir un musicien de cet âge maîtriser son instrument aussi bien que les meilleurs solistes de concert... Notamment Vadim Repin participe aux concours de violon Tibor Varga. Le trompettiste Gérard Métraillé clôtura le concert avec une interprétation très classique et très pure d'une œuvre de Johann-Willhelm Hertel.

Bravo à tous ces musiciens et à l'Orchestre du festival dirigé par Tibor Varga; la qualité de la prestation nous a donné envie de revenir l'année prochaine. Ce concert était patronné par la SBS et a offert l'apéritif au premier tracte.

MAYENS-DE-L'OURS

Peinture sur soie

MAYENS-DE-L'OURS (vp). — Marie-Hélène Guigue habite à Agettes depuis sept ans. Sa spécialité: la peinture sur soie qu'elle enseigne aujourd'hui à de nombreux élèves. Formée à l'Ecole des métiers de l'art, à Paris, elle a travaillé autrefois pour plusieurs grands couturiers.

Elle exposera ses peintures sur soie (tableaux) dans une salle attenante au Restaurant des Mayens-de-l'Ours et ce jusqu'à fin août. Le vernissage est prévu aujourd'hui, vendredi 12 août, 18 h 30. L'exposition peut être visitée aux heures d'ouverture du restaurant.

Les tableaux de Marie-Hélène Guigue respirent l'aube naissante et les brumes de l'aurore. Ses couleurs pastel ou sombres s'imposent dans leur évanescence comme un beau rêve.





TRIBUNE LIB

Sion et le vélo: néant!

Sion, capitale du Valais. Cela sonne bien. Une chose est sûre, c'est que Sion n'est pas la capitale du vélo!

Aucune piste cyclable, quelques zones très rares de parcage en ville. A part cela, le néant. On ne pourrait pas faire moins.

Pourtant le vélo est en phase ascendante dans notre ville. De plus en plus de gens utilisent ce moyen de déplacement. Rapide, efficace, discret, économique, non polluant, il reprend «ses titres de noblesse». Pour déjouer les bouchons de circulation dans une capitale encombrée de véhicules, le vélo est devenu une véritable alternative propre.

Mais voilà, nos autorités ne désirent pas spécialement lui entrouvrir la porte. Elles préfèrent dépenser plus de 30000 francs

pour «en mettre plein la vue» aux touristes de passage en installant un laser sur la tour des Chiens plutôt que de développer un réseau de pistes cyclables dans la ville et ses abords.

Et si je vous dis que même pour les rues et routes nouvellement créées nos ingénieurs n'ont rien prévu pour la petite reine, vous allez «sauter en l'air». Il y a de quoi! Pourtant, dans la brochure «Options cantonales en matière de protection de l'environnement», on peut lire ceci: «En plaine, intégration de l'étude du projet de pistes cyclables lors du projet de chaque nouveau tronçon de route.» Dans un polycopié édité par le Comité cantonal pour l'année européenne de l'environnement, sous le thème de l'air, dans les solutions proposées, on lit aussi: «développer

les pistes cyclables». Il faut croire que ces recommandations ne s'adressent pas à notre commune!

Malgré une mention particulière faite dans le dossier «Pétition ville de Sion» au sujet du vélo, nos édiles restent de glace. Pourquoi donc tant de résistances vis-à-vis d'infrastructures facilement intégrables et financièrement très supportables?

Y aura-t-il quelques conseillers généraux suffisamment courageux pour lancer une motion ou un postulat à ce sujet lors de la rentrée de septembre? Ou faudra-t-il à nouveau que la population se mobilise pour faire avancer la cause d'un moyen de transport qui mériterait un «plus» dans notre cité?

Didier Reichenbach

NF 16 1987-1988

Quelle musique sur nos ondes?

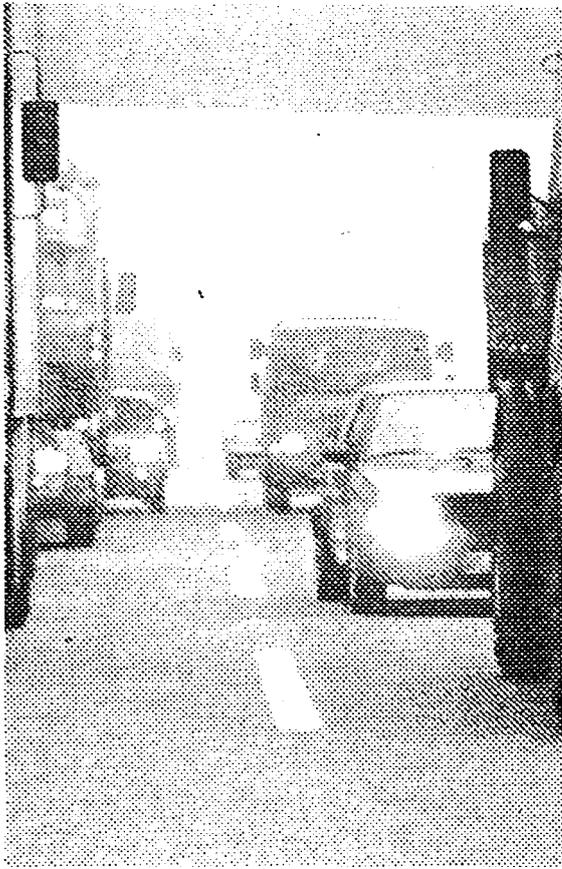
J'ai lu, avec intérêt, l'article de M. Claude Bodinier se rapportant à l'émission de la télévision romande du 1er Août, jour de notre Fête nationale. Le programme était loin d'être parfait, j'en conviens volontiers. Cependant, le producteur a eu le mérite de respecter nos traditions en engageant des ensembles populaires dont les prestations avaient un rapport direct avec la manifestation du 1er Août. Ce n'est déjà pas mal, doivent avoir pensé les nombreux auditeurs de la Première de la Radio romande qui, en ce jour de fête nationale, ont entendu un certain Bernard Pichon annoncer avec désinvolture, aux environs de 8 heures, un groupe suisse «Cache-mire» exécutant une musique suisse dont les paroles étaient en anglais. Plus bête, on meurt! Du reste, sur la Première de la Radio romande, je l'ai contrôlé, plus de

50% des productions sont en anglais. A croire que ce sont les sujets de Sa Gracieuse Majesté qui paient les concessions de l'émetteur en cause, de 6 à 8 heures. Ce qui me paraît le plus regrettable, c'est que personne ne réagit. J'avais, à cet effet, adressé, en son temps, une requête auprès de M. Schürmann, alors président de la SSR. Je n'ai obtenu aucune réponse; il est vrai que je m'étais exprimé en français. Je suppose qu'à Berne on n'a pas compris. Je demeure persuadé que les minettes qui choisissent les disques pour les programmes matinaux se font avant tout plaisir à elles-mêmes et se fichent éperdument des auditeurs. Sans parler du folklore à grand-papa, nous avons tout de même autre chose à diffuser aux auditeurs romands que ces braillements incompréhensibles accompagnés d'un tam-tam qui a un lointain rapport avec la musique.

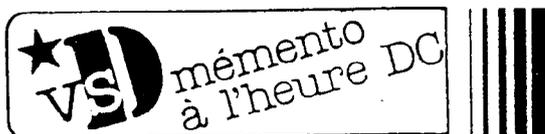
Nous avons de belles chorales, de bonnes sociétés de musique, des orchestres de valeur, d'excellents solistes qui disposent d'une heure, le samedi, de 11 heures à midi, pour se produire dans l'émission Kiosque à musique. Vous admettez que c'est fort peu et je constate que l'on fait la part belle aux amateurs de musique moderne, pour autant que l'on puisse parler de musique; c'est un bien grand mot. Pour cette raison, monsieur Bodinier, soyons tolérants à l'endroit du producteur incriminé, car si tout n'était pas parfait, la volonté y était. Quant à vos considérations sur les propos tenus par M. Delamuraz, vous savez certes que ce ne sont pas les premiers et ce ne seront certainement pas les derniers. L'homme commence à être désagréable le jour où il se prend au sérieux.

Jean-Pierre Rossier

Conférence - débat Sion et ses problèmes de circulation



Les JDC de Sion organisent le vendredi 28 octobre à 20 h 15 à l'Hôtel du Cerf à Sion une conférence-débat ayant pour thème la circulation en ville de Sion.



La circulation routière est devenue un problème épineux qui préoccupe de nombreux Sédunois. Preuve en est le dépôt en novembre 1987 d'une «pétition ville de Sion» demandant notamment des mesures contre les parcsages sauvages, une amélioration substantielle de l'infrastructure des transports en commun sédunois, et la prise de mesures pour abaisser le taux de pollu-

tion atmosphérique en ville de Sion.

La circulation intense, la tangeante nord-ouest, les problèmes de stationnement, le nouvel horaire des bus sédunois... sont en effet d'actualité.

L'importance de la circulation routière à l'intérieur de la cité n'est pas fonction uniquement du nombre d'habitants de la ville, mais aussi et surtout de la population de tout le bassin sédunois. Sion reçoit en effet plus de 30000 véhicules par jour provenant d'autres communes. 18000 véhicules sont comptés par jour sur l'avenue de la Gare, pratiquement autant sur l'avenue du Midi; 15000 sur l'avenue Ritz qui doit digérer les voitures en provenance de Savièse ou de la route du Rawyl. De plus, la dispersion de l'habitat, les horaires mobiles, le taux de motorisation élevé, des moyens de transports insuffisamment développés sont autant de causes d'embouteillages dans une ville en manque de place de parcs. Si les automobilistes des communes voisines trouvaient une possibilité de laisser leur véhicule à la périphérie de la ville pour rejoindre leur lieu de travail à pied ou au moyen des transports publics, Sion pourrait respirer.

Afin de traiter de tous ces problèmes et surtout pour y apporter des réponses, le comité des JDC de Sion a invité pour cette conférence-débat:

- M. Gilbert Debons, président de la ville de Sion;
- M. Nicolas Lagger, conseiller communal;
- M. Nicolas Mayor, délégué aux transports du Valais;
- M. Didier Reichenbach, auteur de la «Pétition ville de Sion».

A l'occasion de ce débat, les invités se mettront à la disposition du public afin de donner des informations et répondre aux différentes questions. **Madeleine Vouilloz** vice-présidente des JDC Sion

ORGANE DU PDC

Michel Bernheim à la galerie Supersaxo à Martigny

Dix ans de travail en sourd

La galerie Supersaxo de Martigny est restée souvent silencieuse. Le vendredi 7 octobre

tableaux qu'il présente aujourd'hui sont le fruit de dix ans de travail en sourdine

Ap
comit
René
de se
jours,
présic



sonne
de R
taire,
et fir
senta

Jea
nouve
d.c. d
Sierra

Ce
de jeu
tuts d
un pr
sortie
colas
c'est
nes e
leurs
après
de ré
tion,
l'aval
comit
présic
senté
Duc e



Les allocutions de l'inauguration.

CHAMOSON (joc). – L'installation fonctionne depuis le printemps 1987. Mais les responsables du tennis de Chamoson ont attendu ce samedi pour inaugurer leurs courts, l'occasion de mesurer la popularité de ce sport dans la

région.

« Parmi les 221 membres de notre club, on trouve, bien sûr, des habitants de la commune », explique M. Jean-Michel Rieder, président de l'association. « Pourtant certains joueurs viennent de Sion, Saxon, Leytron et Riddes. »

un autre terrain communal. Les deux courts actuels sont recouverts de gazon synthétique saupoudré de sable de quartz. Cette matière ménage les jambes et la colonne vertébrale des adeptes. Elle résiste aussi très bien à l'eau.

Durant l'inauguration, le curé Masserey, accompagné du prier Fontannaz, a béni les installations. Auparavant, M. Vincent Favre, président de Chamoson, a relevé la démocratisation du tennis et rendu hommage au dévouement des responsables. Une soupe aux pois a combattu la bise froide soufflant en cette fin d'après-midi.

Cette semaine à l'Université populaire de Sion

Durant la semaine, l'Université populaire de Sion, vous rappelle les cours suivants:

En collaboration avec l'Ecole des parents: **La lecture précoce chez l'enfant.**

Tiré d'une étude américaine de Glen Doman et d'une pratique personnelle auprès des jeunes enfants, cet exposé répondra aux questions: lire tôt, pourquoi? lire tôt, comment?

Conférencière: Mme Janine Piogin, orthophoniste.

Date et heure: ce soir, à 20 heures.

Lieu: cycle d'orientation de Saint-Guérin, Petit-Chasseur 39, à Sion.

Gastronomie: le cours est complet.

La cuisine mijotée.

Responsable: M. Michel de Kalbermatten, chef de cuisine.

Date et heure: demain mercredi, à 19 heures, cuisines du Sacré-Cœur à Sion.

Interruption des cours pour vacances de la Toussaint, du vendredi 28 octobre au soir, au lundi 7 novembre, le matin.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat UP, du lundi au vendredi, de 16 h 30 à 18 h, tél. 21 21 91, interne 624, sauf durant les congés scolaires.

Gazon synthétique

Né en 1976, le Tennis-Club de Chamoson pose d'abord ses quartiers sur l'ancienne place de fête du village. Puis, abris STPA obligent, la benjamine des sociétés sportives locales doit émigrer vers

Circulation en ville de Sion

Conférence-débat des JDC de Sion

SION (wy). – Face à face entre autorités et auteurs de la « pétition ville de Sion » ce prochain vendredi, à l'Hôtel du Cerf. La conférence-débat organisée par les Jeunesses démocrates-chrétiennes de Sion ne manque pas d'intérêt...

La circulation en ville, les transports publics, les parkings, la pression du transit... autant d'éléments qui devraient être discutés lors de la soirée organisée à l'Hôtel du Cerf à Sion, vendredi prochain à 20 h 15. Invités à cette conférence-débat, le président Gilbert Debons, le conseiller communal Nicolas Lager, ainsi que M. Nicolas Mayor, délégué aux transports de l'Etat du Valais. Face aux autorités, trois des auteurs de la « Pétition ville de Sion », soit Mlle Fabienne Zanoli, MM. Serge et Didier Reichenbach.

Bien qu'organisée par un parti politique, la discussion devrait intéresser de nombreux Sédunois. Les auteurs de la pétition adressée au Conseil communal l'ont d'ailleurs précisé: « Nous demeurons totalement apolitiques, mais nous avons accepté l'idée de confronter, en public, nos thèses avec celles de nos autorités, dans le but d'informer correctement les habitants intéressés par notre action. »

NF DU 25 OCT. 1988

Conférence-débat « circulation en ville de Sion »

Le sens interdit du face à face

De fermes positions pour ce débat organisé par les JDC de Sion. D'un côté des officiels alignant toutes les futures améliorations possibles. De l'autre, des pétitionnaires soulignant une politique de coup par coup.

SION (joc). – Vendredi soir, beaucoup de spécialistes se sont arrêtés au chevet du bitume séduisant. Selon les diagnostics, le patient se portera mieux avec un zeste de patience ou son état ne fera qu'empirer. Les deux clans désignent avec plus ou moins de virulence la dictature des quatre roues. Et on tape sur le clou de la prise de conscience individuelle.

D'emblée, M. Gilbert Debons attaque le blues de la capitale. «Qu'on le veuille ou non, nous sommes un pôle de croissance qui, certains jours, gère 44 000 habitants. Nous avons la plus grande gare routière de Suisse, apprentis, pendulaires ou touristes passent par Sion. Nous possédons la route cantonale la plus chargée de Suisse!». Dans les médicaments, M. Debons énumère l'arrivée de l'autoroute,

la liaison avec le nord de la ville, 1000 futures places de parc, des zones piétonnes, etc. Une argumentation que les auteurs de la «Pétition ville de Sion» (Mlle Fabienne Zanolli, MM. Serge et Didier Reichenbach) démontent pièce par pièce.

Ignorance et résolution

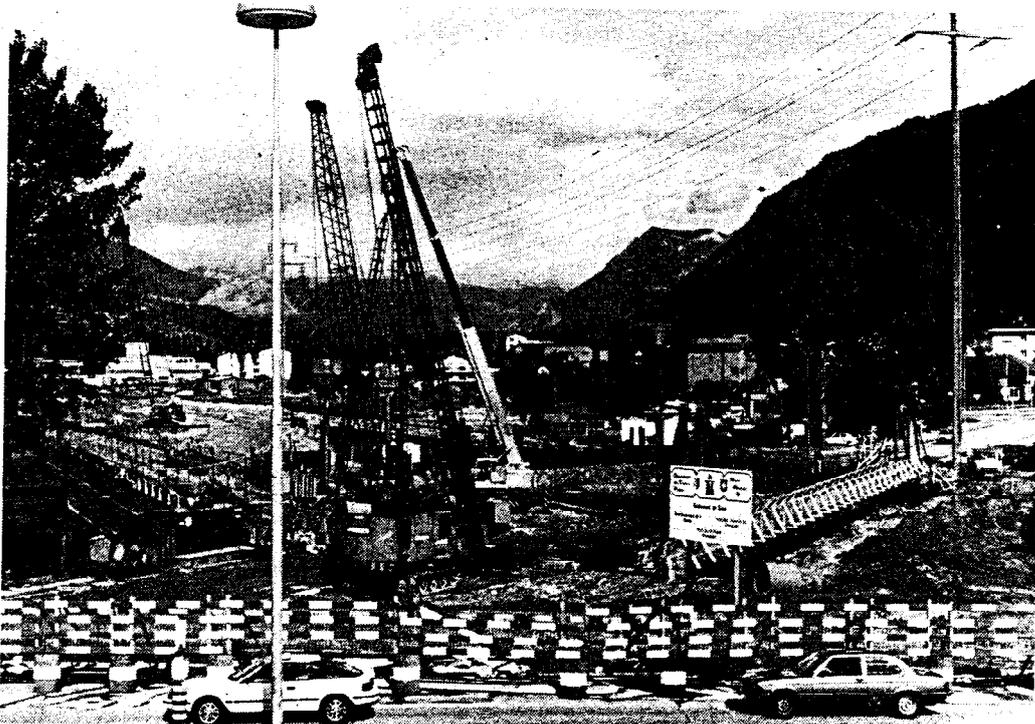
Le trio estime qu'il est plus facile d'ignorer les problèmes que de les résoudre. Il appuie sur l'absence d'une conception globale dans la politique communale. Pour lui, le parcage sauvage perdure et la naissance de parkings au centre ville ne résoud rien. Au contraire. Chaque place entraîne des mouvements supplémentaires et engorge la cité. L'amélioration des bus séduisant le laisse sur sa faim. Il préconise enfin une modération de trafic, un contrôle d'accès

des véhicules. Il propose d'aménager des aires de parcage bien en dehors de Sion. «Autant rebâtir les murailles et interdire l'accès de la capitale aux automobilistes», s'exclame M. Debons.

Problème individuel

M. Nicolas Mayor, délégué aux transports de l'Etat du Valais, insiste sur le réflexe des transports en commun et la valeur des deux roues. M. Nicolas Lager, conseiller communal parle, lui, d'une campagne d'éducation auprès des conducteurs.

Beaucoup de «pas simple», «à l'étude», «petit à petit» émergent des propos officiels. Les pétitionnaires, eux, débordent d'un militantisme un peu rigide. En bref, il n'y a pas eu de débat mais une suite de propos sans intersection.



L'autoroute à Sion, un des facteurs qui gommerait les problèmes de circulation.

dans des régions où la proportion d'étrangers est faible, et ce avec une virulence plus importante que dans des régions où elle y est plus forte (cf. les résultats électoraux du Front National lors des nom-

contemporaine). Autant d'exemples simples qui impliquent que le ratio d'étrangers n'est qu'un facteur mineur dans le développement du racisme.

Ce que le sociologue sérieux

dré le nazisme.

D'avance je vous remercie et vous présente, Monsieur le rédacteur en chef, mes meilleures salutations.

Régis Volluz
sociologue

Les Sédunois ont enfin le droit de connaître...

... quels sont les résultats de l'étude d'impact menée dans le cadre de la construction du nouveau parking souterrain du Scex que nos autorités désirent créer au pied de la colline de Valère.

En effet, dans les dix jours à partir du 29 juillet 1988 toute personne intéressée peut aller consulter les plans et études de ce projet au bureau des services techniques communaux, rue de Lausanne à Sion.

Les conscillers généraux sédunois ont approuvé, en date du 26 mai 1987, le crédit d'engagement de 17,8 millions de francs sans avoir lu et consulté l'étude en question. Une façon bien aveugle de dire amen au Conseil communal!

Différents points sont abordés comme la pollution atmosphérique, la fluidité du trafic, le bruit et diverses mesures techniques en relation avec la construction elle-même.

On y apprend, par exemple, que la rue du Scex est l'une des artères les plus chargées de notre ville et où l'accroissement du trafic a été le plus important depuis 1980! On lit aussi, au sujet de la pollution de l'air «... que, selon l'OPAIR et indépendamment du projet de garage souterrain, la situation actuelle nécessite un assainissement sur le plan de la qualité de l'air...»

Selon le règlement communal de construction le projet immobilier entourant la place et structurant le plan de quartier engendrera 442 places de parc obligatoires au maximum. L'offre supplémentaire se monte à 278 places. On peut même amener ce chiffre à plus de 350 si l'on tient compte des 200 places très largement prévues (RCC) pour la future salle de congrès! Le flux de véhicules dû au parking est évalué à environ 3500-4000 par jour.

L'étude d'impact mentionne encore: «... selon le rapport sur le stationnement au centre ville de février 1986» il manquerait 900 à 1200 places de parc. Ce rapport exprime une tendance. L'augmentation quantitative de l'offre en sta-

tionnement au centre ville correspond à une politique des transports essentiellement tournée vers la voiture, sans restriction quant à l'accessibilité du centre ville. La création d'un garage souterrain de près de 700 places à proximité du centre ville va donc certainement satisfaire bon nombre d'usagers. Dès lors la disparition d'une des principales contraintes à l'utilisation du véhicule privé va conforter ceux-ci dans leur choix du moyen de transport individuel. Tout accroissement des besoins en matière de déplacement se traduira donc ces prochaines années par une augmentation proportionnelle des charges de trafic. Une telle politique va donc intensifier les problèmes de circulation en ville de Sion à moyen et long terme. Par ailleurs, elle constitue l'antithèse d'un éventuel développement des transports publics urbains et régionaux à court et moyen terme...

... L'amélioration de la capacité des carrefours est problématique...»

La mise en garde est donc sérieuse. L'étude poursuit ainsi: «... Le projet de garage souterrain du Scex doit viser à assainir une situation et non à favoriser l'expansion du trafic privé. Dans cette optique une augmentation massive de l'offre en places de parc n'est pas souhaitable. Dès lors une restructuration de l'offre de stationnement en surface est nécessaire dans le secteur, parallèlement à la mise en service du projet...»

Il faut aussi préciser qu'une zone verte disparaîtra. Celle qui se trouve actuellement vers l'entrée du parking Coop City. C'est là que seront construites une partie des rampes d'accès au nouveau parking!

Lorsque l'on entend nos autorités prétendre qu'il faut créer des places de parc supplémentaires au centre ville pour faire face à la demande de plus en plus pressante des pendulaires, on peut sérieusement se demander où nous mènera une telle politique! Et les projets communaux en la matière ne sont, de loin,

pas épuisés: le jardin public (zone de verdure) des Mayennets va subir le même sort à plus ou moins courte échéance.

En résumé, si l'on continue à augmenter les capacités de stationnement dans notre ville on s'achemine vers de nouvelles atteintes aux conditions de vie des citoyens. Comment donc nos autorités peuvent prétendre vouloir résoudre les problèmes de circulations dans notre ville en voulant soit-disant développer les transports publics et donner parallèlement aux automobilistes des places de parc au centre ville? Si les mentalités doivent changer n'est-ce pas avant tout celles des politiciens dans leur approche du problème?

Didier Reichenbach

A NOS CORR Une page, s'

Notre journal accueille
tribune libre émis par les
sur les sujets les plus divers

Les règles du jeu sont si

– les textes doivent être
possibles tapés à la machine

– ils ne doivent pas com-
calomnieux ou d'atteinte

– ils doivent dans la règle
auteur. Nous garantissons

– dans le cas où cela est
condition de disposer, à

l'adresse exacte du correspondant

Le succès de cette page

nous sommes obligés de

quant au volume des textes

attendent trop longtemps

Dorénavant, nous ne g

des textes dépassant une

bien... La concision est l

lu. Qu'on se le dise!